

Dépenses de fonction d'un directeur de cabinet ou d'un titulaire d'un emploi supérieur

Paragraphe 20 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Année financière : 2025-2026

Trimestre : janvier à mars

Julien Grenon-Gladu

Directeur de cabinet

Description de la dépense	Date	Coût
Repas d'affaires	2025-12-11*	451,50 \$

Julie Blackburn

Sous-ministre

Description de la dépense	Date	Coût
Repas d'affaires	2026-02-05	22,79 \$

* Dépense comptabilisée dans le présent trimestre

Information complémentaire :

Les montants indiqués n'incluent pas les taxes payées.